

K.M.

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
RWANDA-URUNDI.

Usumbura, le 24 mai 1954

No 13/04/1116

Objet:
Réquisitions matériel
prisons.

*1588 / 12
1.6.54*

Monsieur l'Administrateur de Territoire
(TOUS)

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que vous recevrez, dans un délai assez rapproché, du crésol savonneux potassique.

N Ce produit qui se présente en tonnelets de 50 litres net est un désinfectant analogue à la creoline.

Il s'utilise dans la proportion d'une cuiller à soupe de crésol pour 10 litres d'eau.

Le Chef du Service du Contentieux
et de la Justice, H. BORREUX

[Signature]

*Sto cher le fait en une journée
disposer 2 fois de 600 litres
pour entre. la. h. t. a. -*



312/TF
2/8

TERRITOIRE

Usumbura, le 26 JAN 1954

RUANDA - URUNDI

Contrats renvoyés signés le 30.3.54

SERVICE DES TERRES

par numéro 943/TF

N° 489 /T.F./

L. 7337 du 30/3/54

annexes.

Transmis à Monsieur l'Administrateur,

OBJET:

Territorial à Buhungu

Contrat à signer

Suite à sa lettre n° T.F.

du, deux expéditions du projet

de contrat à intervenir avec Mohamed bin

Masseud

pour la location de la parcelle n° 01 du centre

commercial de KIVURUGA avec prière de

vouloir bien me les renvoyer après les avoir fait signer par le

requérant, en exigeant au moment de la signature, la preuve du

paiement de la somme de 1.500,- frs

versée au compte chèques postaux du Receveur des Impôts à

Usumbura, série. Z n° 77, et faisant l'objet de l'avis de paiement

ci-joint. Prière aviser l'intéressé que la demande de location

sera classée sans suite et que l'évacuation du terrain sera pour-

suivie pour toutes voies de droit s'il ne donne pas suite ou con-

tenu de la présente dans un délai de deux mois à partir de la

date ci-dessus.

Le Conservateur des Titres Fonciers.

DAUGE, M.

H. Tebessen
p. o. Ganneck R.

